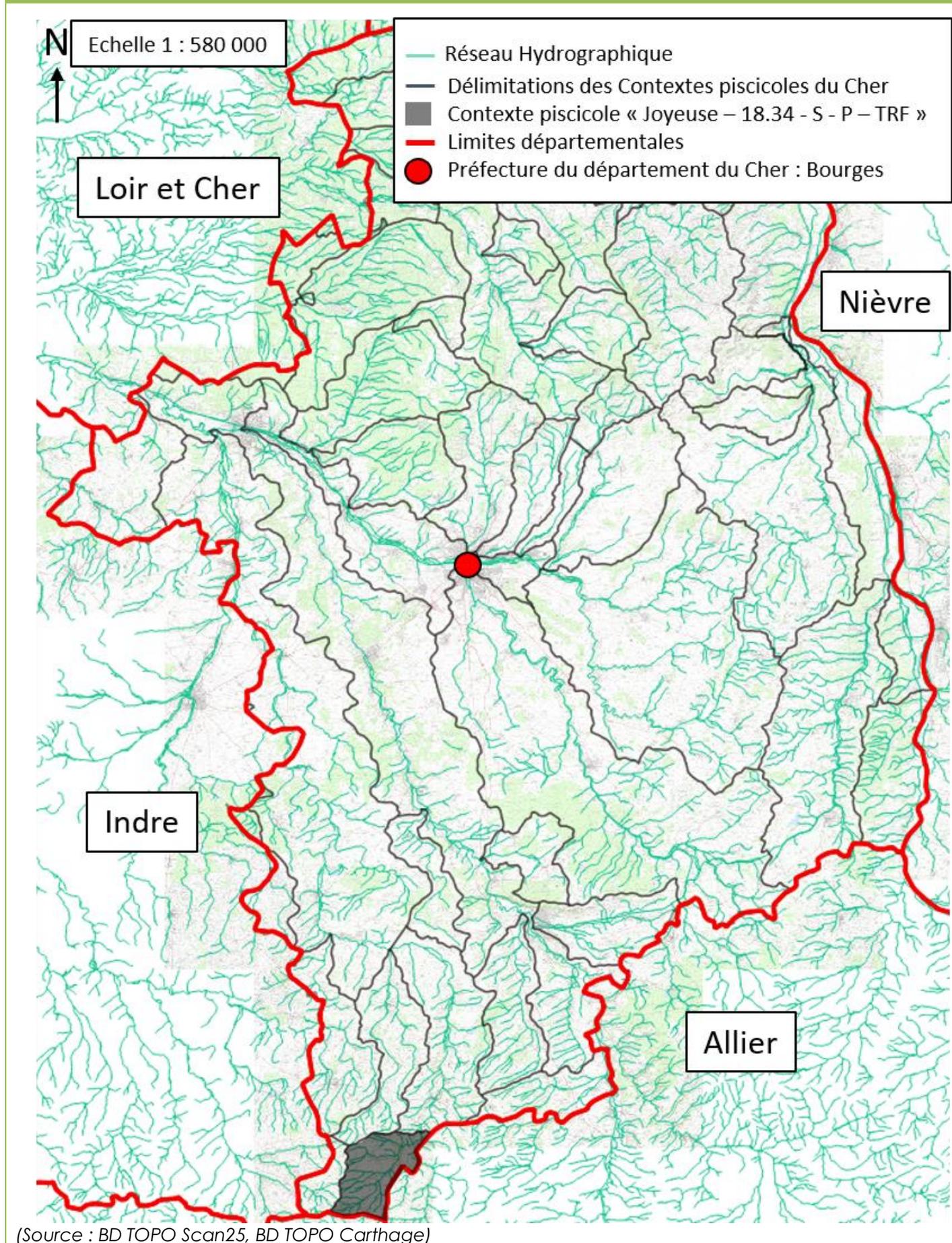


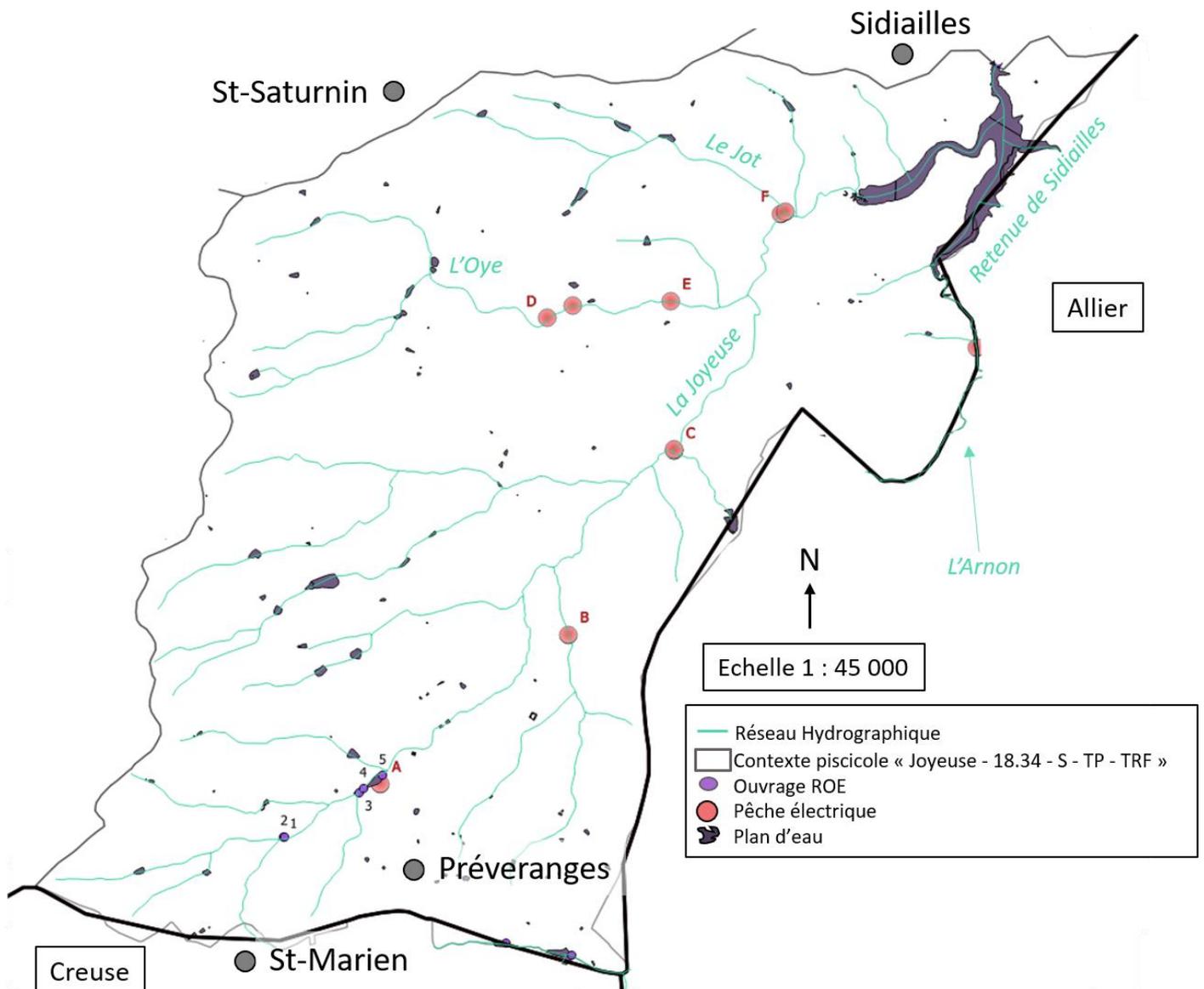


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



* Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18).
(Source : BD Carthage, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Joyeuse s'écoule dans la région naturelle de la Marche, dans un environnement essentiellement agricole au relief marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au sud du département, ce contexte représente l'ensemble du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Préveranges. La Joyeuse est un affluent en rive gauche de l'Arnon dont la confluence, qui se trouve dans le département Cher, s'effectue depuis 1976 dans la retenue de Sidiailles qui a été créée pour l'alimentation en eau potable (90 ha, barrage de 20 m de haut environ).

Cette situation qui isole la Joyeuse du reste du bassin de l'Arnon perturbe l'état de sa population de truites fario. En effet, la chute située en aval du barrage de Sidiailles, qui mesure environ 20 mètres de haut, empêche toute circulation piscicole, et l'installation d'un système de franchissement piscicole efficace y semble peu réalisable actuellement. D'après le référentiel ROE, il n'existe pas d'autre ouvrage infranchissable dans ce contexte piscicole.

La Joyeuse et ses affluents sont classés en première catégorie piscicole.

Les cours d'eau de ce contexte se situent dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (*Source : SIGES.BRGM*). Aucun prélèvement d'eau agricole ou pour l'alimentation en eau potable impactant n'a été référencé sur ce contexte (*Source : BE Eaucéa 2011*).

La Joyeuse peut cependant connaître un déficit de débit en période estivale, à mettre en lien avec la présence de prélèvements d'eau pour l'alimentation des étangs, mais aussi probablement avec l'augmentation des surfaces drainées (accélération du transit de l'eau, assèchement rapide de zones hydromorphes).

Concernant la qualité de l'eau, l'ensemble des parcelles des communes du contexte n'ont pas été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

Les zones de frayères autrefois nombreuses et réputées ne semblent plus être suffisamment fonctionnelles. Un colmatage important (sable et sédiments fins) qui paraît récent est apparu dans la Joyeuse, notamment au niveau des zones de radier constituées de graviers. Ce phénomène est à mettre en relation avec la présence de plans d'eau (vidanges mal gérées), mais on constate également depuis une dizaine d'années le développement de parcelles agricoles cultivées et drainées dans ce secteur au relief marqué (au détriment des prairies), qui pourrait expliquer un apport récent et important de sédiments fins dans le lit des cours d'eau de ce contexte.

La présence d'élevages peut également être à l'origine de la mise en suspension de particules causant une turbidité de l'eau et un colmatage du lit mineur (effet du piétinement des berges et de leur écroulement par le bétail).

La truite fario, autrefois très présente dans la Joyeuse, est très faiblement représentée depuis plusieurs années lors des prospections par pêche à l'électricité, et on trouve régulièrement des espèces issues de plans d'eau (brochet, perche, gardon).

Cependant, le régime thermique des cours d'eau de l'ensemble de ce contexte semble encore satisfaire de façon très correcte les besoins particuliers de la truite fario, espèce particulièrement sensible au régime thermique (préférendum thermique : 4°C à 19°C). On y retrouve aussi des populations d'écrevisses américaines et Signal (*Source : AFB, SMPSS & FD18*).

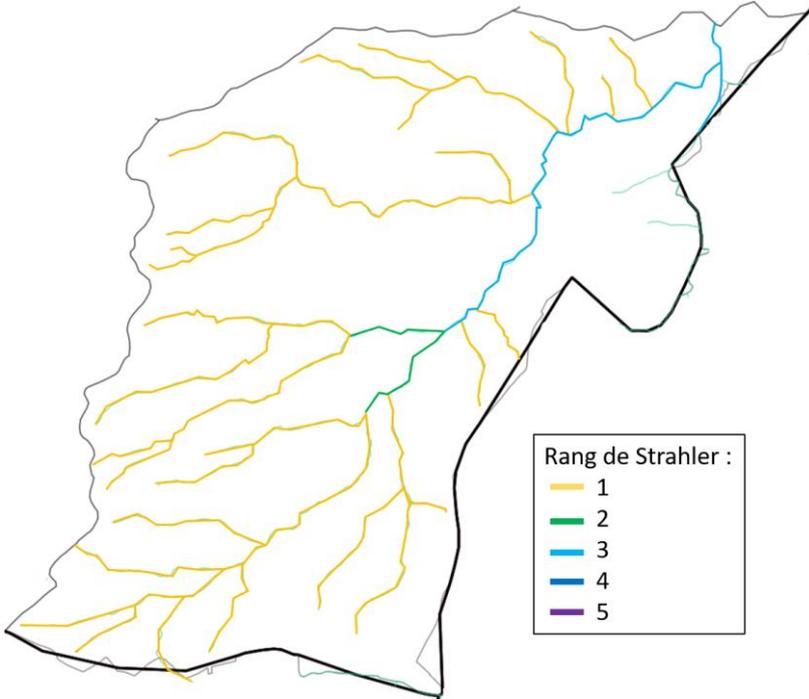
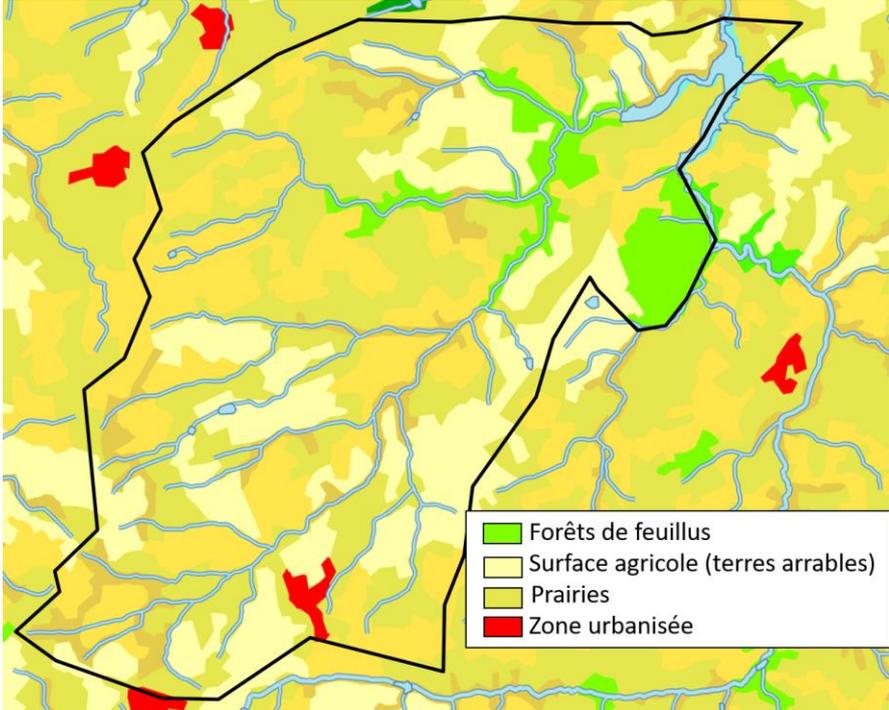
Le déversement de truites fario à tous les stades existe depuis longtemps dans ce contexte, une étude de la génétique de la population en place permettrait de mieux cerner son caractère plus ou moins « autochtone ».

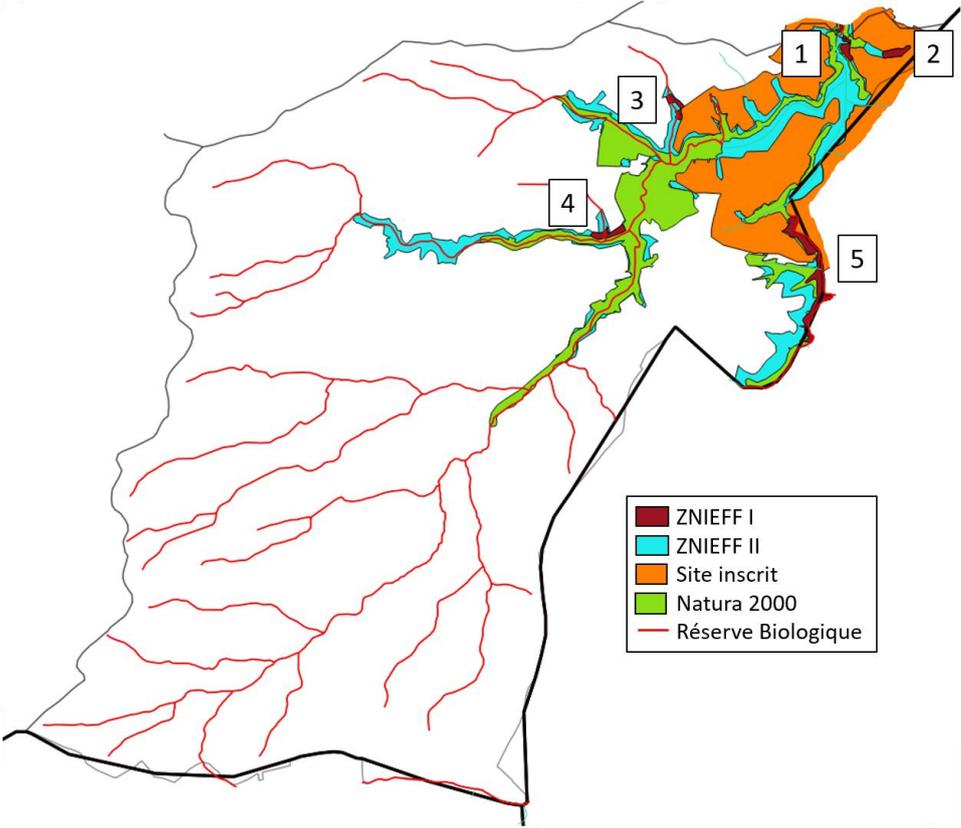
N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (*SDVP 1990-1992, PDPG 2002*) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	« Le Magnoux » (Coordonnées XY : 638741, 6592440 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
	Aval	Barrage de Sidiailles (Coordonnées XY : 648805, 6601215 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
Affluents	Amont en aval	Le ru des « Fouets » (Rive Droite ; 1,16 km) Le ru de « St Marien » (Rive Droite ; 1,7 km) Le ru de la Marcost (Rive Gauche ; 2,3 km) Le ru du « Bois du Breu » (Rive Droite ; 1,5 km) Le ru des « Rjaux » (Rive Gauche ; 2,4 km) Le ru de « Villemoy » (Rive Gauche ; 3,46 km) Le ru de Diane (Rive Droite ; 3,94 km) Le ru « Peu du Boueix » (Rive Droite ; 5,8 km) et ses affluents Le ru du « Grand Bouesse » (Rive Gauche ; 1 km) L'Oye (Rive Droite ; 6,6 km) et ses affluents Le Jot (Rive Droite ; 3,4 km) Le ru d'« Estondes » (Rive Droite ; 1,8 km) Le ru des « Chezelles » (Rive Droite ; 1,24 km) <i>(Source : BD TOPO Tronçon_Cours_eau)</i>
	Affluents d'autres contextes adjacents	/
	Longueur en eau	Linéaire du cours principal
	Linéaire total	Joyeuse + affluents : 71,6 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
Plans d'eau	Présence : ~ 136 plans d'eau (108,2 ha) - 1 plan d'eau ≥ 5 ha (retenue de Sidiailles 77,8 ha) Surface totale « plans d'eau » du contexte : 1,77 % <i>Source : BD TOPO Surface_Eau)</i>	
Surface contexte / bassin versant	Surface du contexte : 61 km ²	

		Surface totale du bassin versant « Cher » : 1049 km ² Le contexte représente 5,8 % du BV (Source : BD QGIS FDAAPPMA18)		
Débit (cours principal)		/		
Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	485 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		Altitude aval	268 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		13,9 ‰		
	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	1) ROE48207 Radier de pont de la voie communale du Jubeau aux Betoux : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (peu franchissable) 2) ROE48208 Passage des prés à Betoux (buses) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,2 mètres (franchissable) 3) ROE48204 Prise d'eau des plans d'eau communaux de Prévéranges (détruit partiellement) 4) ROE48206 Barrage du plan d'eau communal de Prévéranges « Petit » : rivière de contournement, hauteur de chute de 1,50 mètres (franchissable) 5) ROE48205 Barrage du plan d'eau communal de Prévéranges « Grand » : rivière de contournement, hauteur de chute de 2,50 mètres (franchissable) D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527)	
			Hauteur cumulée référencée	HC = 4,8 mètres
		13,6 ‰		
Taux d'étagement (et autres)	Taux d'Etagement : 2,21 % (Catégorie 1 / très bon) Taux de Fractionnement : 0,03 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 3,12 km			

<p>Rang de Strahler</p>	 <p style="text-align: right;"><i>(Source : BD SYRAH)</i></p>
<p>Géologie</p>	<p>Couche du Socle Cristallin sur l'ensemble du bassin versant (granites, roches métamorphiques). Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « La Marche ». <i>(Source : BRGM)</i></p>
<p>Assainissement</p>	<p>Préveranges : STEP/STEU 500 EqHab « conforme en équipement et en performance » <i>(Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr)</i>. Décantation, infiltration 2000 <i>(Source : SDAGE Loire-Bretagne)</i>. Rejet de STEP/STEU dans la Joyeuse <i>(Source : SDAGE Loire-Bretagne)</i></p>
<p>Occupation du sol</p>	 <p>L'ensemble du contexte de la Joyeuse est situé en zone agricole <i>(Source : BD Corine)</i></p>

	Land Cover). Les surfaces agricoles de ce contexte sont majoritairement utilisées en temps que prairies.	
Industrie	/	
Statut foncier	Non domanial (privé)	
Mesures réglementaires de protection	L.214-17 Liste 1	6727 à 6752. « La Joyeuse et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la retenue de Sidaillies » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « La source de la Joyeuse « le Magnoux » jusqu'à la queue de la retenue du barrage de Sidaillies ». - Liste 2 Ecrevisses « Ruisseau de Marcost (affluent de la Joyeuse) de sa source au lieu-dit « les Tailles » jusqu'à sa confluence avec la Joyeuse » - Liste 2 Ecrevisses « Ruisseau de Jost (affluent de la Joyeuse) de sa source jusqu'à sa confluence avec la Joyeuse » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	Autres...	 <ul style="list-style-type: none"> - Natura 2000 « Haute vallée de l'Arnon et ses petits affluents ». - ZNIEFF I : <ul style="list-style-type: none"> 1) « Lande de Chaumont ». 2) « Suintement de la pâture de Chaumont ». 3) « Prairie humide des grands patureaux ». 4) « Landes et roches de Mont ». 5) « Chenaie-charmaie du Bois de la Roche ». - ZNIEFF II « Haute vallée de l'Arnon et de ses affluents ». - Site inscrit « Lac de Sidaillies ».

	<ul style="list-style-type: none"> - Réservoir Biologique N°274 : « La Joyeuse et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Sidiailles ». <p>Les communes du contexte ne sont pas classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).</p> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Cher amont
Structure Locale de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Culan « La gaule Culanaise » » (Source : federationpeche18.fr) - Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique sur l'Arnon (SIRAH)
Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	/

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR0339	La Joyeuse et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Sidiailles	1ère catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04067283 Joyeuse à Préveranges	ND (2016) Station 04067283 Joyeuse à Préveranges

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Chabot (CHA), Lamproie de Planer (LPP), Brochet (BRO) vandoise (VAN)
Etat fonctionnel	Perturbé
Zonation piscicole	Zone Salmonicole Zone à Ombres
Biocénotypes	B5 actuel (Source : PDPG 2002) B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, VAN, BRO, PER, GAR, PES, ROT, OCL
Peuplement théorique	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI , CHE, GOU, BAF, LOT, SPI, VAN, ANG
Présence de poissons migrateurs	/
Présence d'espèces invasives et nuisibles	Signalement d'écrevisses américaines (OCL), écrevisses signal (PFL) (Source : DREAL Centre / BD Pêches FDAAPPMA18) Poissons chats (PCH), Perche Soleil (PES) (Source : BD Pêches FDAAPPMA18)

Inventaires piscicoles récents

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « L'Ouze » (Préveranges) / La Joyeuse (FRGR0339)	2015	IPR ND (Source : Pêche FDAAPPMA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
C « Les Paume » (Préveranges) / La Joyeuse (FRGR0339)	2016	IPR ND (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	ND	Pêche complète
	2014	IPR = 11,04 « Bon Etat » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA, LPP, VAI, LOF, GOU, PER, PES, PCH, OCL	
	2012	IPR = 17,91 « Etat Médiocre » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, BRO, PER, PES, ROT, OCL	
	2010	IPR = 17,92 « Etat Médiocre » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, VAN, PER, GAR, PES, OCL	

F « Abbaye des Pierres » (Sidiailles) / La Joyeuse (FRGR0339)	2014	IPR = 34,20 « Etat Mauvais » (Source : Pêche FDAAPPMA18)	ND	Pêche complète
	2012	IPR = 19,30 « Etat Médiocre » (Source : Pêche FDAAPPMA18)	CHA, TRF, VAI, LOF, CHE, PER, PES	
B « Les Peumagny » (Préveranges) / Le ru de Diane (FRGR0339)	2012	IPR ND (Source : Pêche FDAAPPMA18)	CHA, VAI, LOF	Pêche complète
D « Les Riolats » (Préveranges) / L'Oye (FRGR0339)	2014	IPR ND (Source : Pêche FDAAPPMA18)	TRF, CHA, LPP, LOF, VAI, PER, OCL	Pêche complète
	2018	IPR ND (Source : Pêche FDAAPPMA18)	TRF, OCL, PFL, PES	Pêche de recherche d'espèce
E « Les Chaumes de Mont » (Préveranges) / L'Oye (FRGR0339)	2014	IPR ND (Source : Pêche FDAAPPMA18)	TRF, CHA, LPP, LOF, VAI, PER, GOU	Pêche complète

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Joyeuse montre un glissement de classe biotypologique. La truite fario est globalement peu échantillonnée lors des prospections par pêche à l'électricité et on remarque la présence d'espèces provenant de plans d'eau (brochet, gardon, perches ...).

Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
« Les Paumes » (Préveranges) / La Joyeuse	Matières organiques et oxydables							

(FRGR0339)	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN	20	17	20	17	18	19	20
	IBMR	11,07		11,86		11,63		
	IBD	13,2	14	14,2	13,8	13,2	11,8	13,3
	« Abbaye des Pierres » (Sidaïlles) / La Joyeuse (FRGR0339)	Matières organiques et oxydables						
Matières azotées								
Phosphore								
Pesticide								
MES / Turbidité								
Bilan O2								
Nutriments								
Acidification								
Température								
IBGN								
IBMR								
IBD								

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

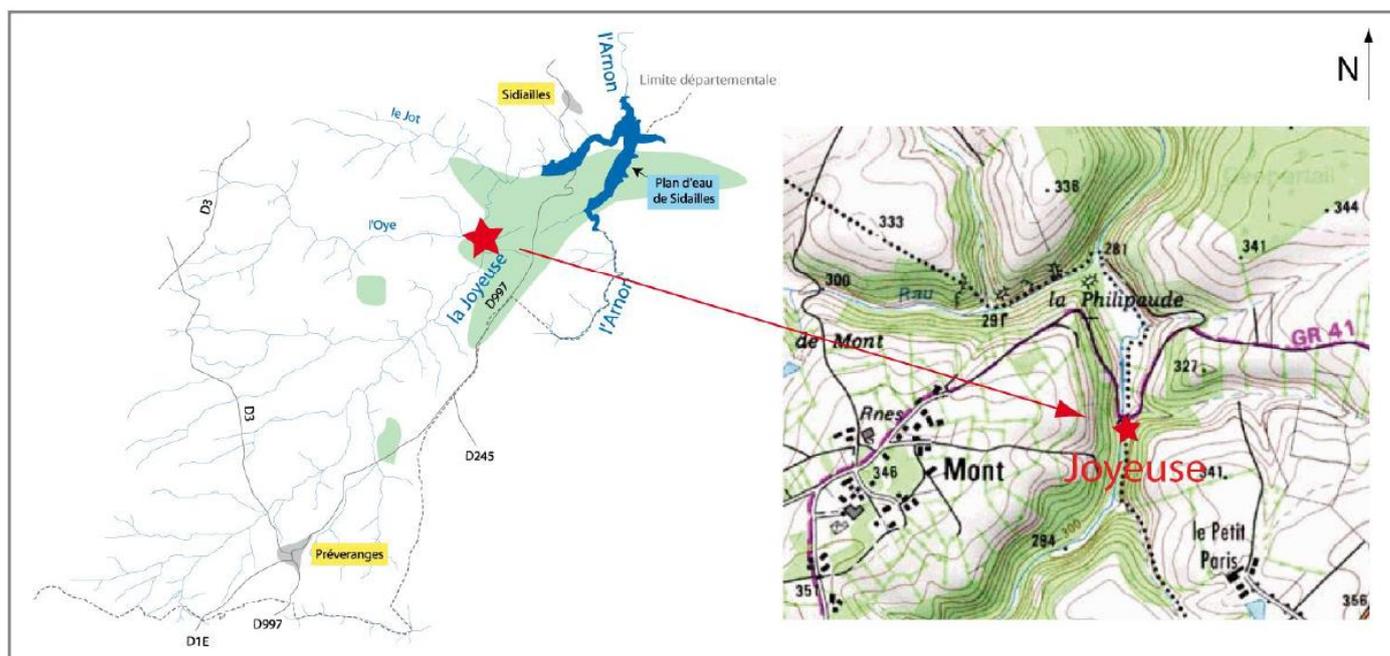
%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance inférieure : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : ≤ 0°C
- Limite létale supérieure : ≥ 25°C
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C

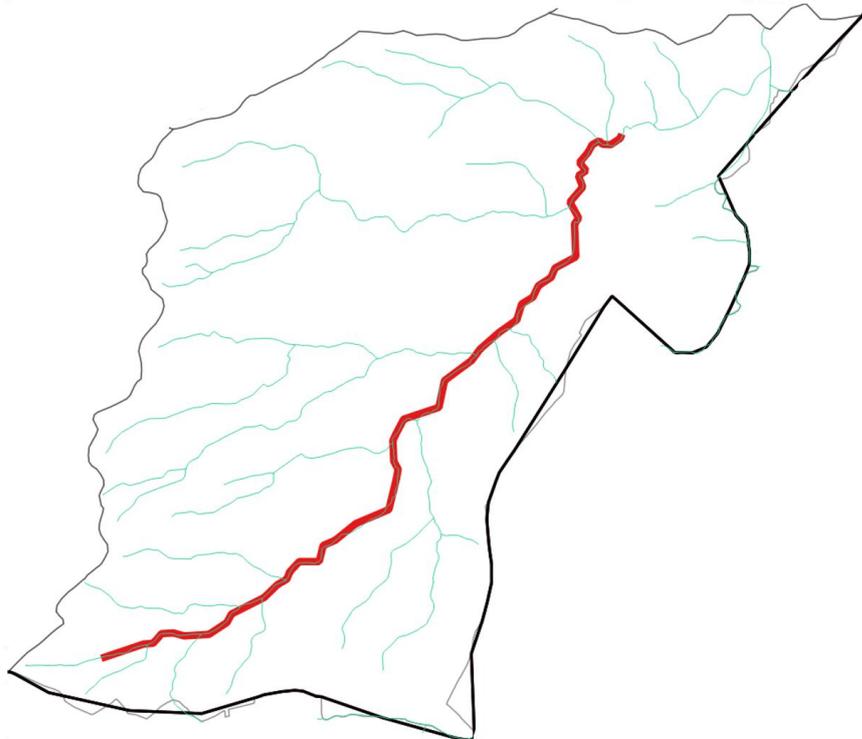


Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates							
		2016 - 2017	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
« La Philipaude » (Préveranges) / La Joyeuse (FRGR0339)	Tmj min					1,7		0,3	0,2
	Tmj max					21,5		20,8	20,1
	Tmp					10,92		10,38	10,5
	Tm30j max					18,18		18,14	17,6
	%j Tmj 4-19					92		85	84

	%j Tmj <4					5		13	14
	%j Tmj >19					3		2	2

D'après les données thermiques acquises sur le contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du referendum thermique de la truite fario pour plus de 80% de l'année (entre 4°C et 19°C). La température de l'eau de ce contexte satisfait correctement les exigences de la truite fario. (Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	- AAPPMA Culan « La gaule Culanaise »	184 adhérents (Effectifs 2016) 171 adhérents (Effectifs 2017)
	Associations de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	 <p>AAPPMA Culan « La gaule Culanaise » - 22 km de rives de parcours pour la pêche sur la Joyeuse. Eaux non domaniales 1^{ère} catégorie.</p> <p>(Source : federationpeche18.fr)</p>		

Réserves de pêche	/
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	<p>- AAPPMA Culan « La gaule Culanaise » Entretien des postes de pêches et des ripisylves adjacentes. Suppression des embâcles gênants dans le lit de la rivière (via une entreprise qualifiée).</p> <p><i>(Source : federationpeche18.fr)</i></p>
Déversements éventuels	<p>- AAPPMA Culan « La Gaule culanaise » Déversement tous les ans : 150 kg de truite fario (TRF) réparties dans l'Arnon et la Joyeuse (truites surdensitaires pour l'ouverture de la pêche). En mars, 40000 alevins à résorption de vésicule de TRF dans les ruisseaux pépinières de l'Arnon et la Joyeuse / + boites vibert (œufs de TRF) En automne, 1500-2000 truitelles fario d'automne réparties sur l'Arnon, la Joyeuse et le ru de l'Oye.</p> <p><i>(Source : federationpeche18.fr)</i></p>

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Facteur principal	Présence d'étangs et de plans d'eau sur cours	Vidanges sauvages, mauvaise gestion des vidanges et non-respect des débits réservés	Impact fort	Impact modéré
		Colmatage du substrat en aval (apport MES)		
		Rétention des débits (et accentuation des étiages) et perturbation de la qualité physico-chimique		
		Apport d'espèces limnophiles		
	Ouvrages hydrauliques transversaux (Retenue de sidiailles)	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact modéré	Impact faible
		Fragmentation de la population piscicole, isolement des zones de refuge et de reproduction		
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit de l'effet « plan d'eau »		
		Apparition d'espèces limnophiles		

	Drainage de parcelles agricoles (consécutif au développement des zones cultivées depuis au moins une dizaine d'années, au détriment des prairies)	<p>Apports en MES, turbidité de l'eau</p> <p>Colmatage des substrats aquatiques</p> <p>Altération de la qualité de l'eau</p>	Impact fort	Impact fort
		Accentuation des épisodes de crues et des périodes d'étiages		
Facteur annexe	<p>Pression de l'élevage</p> <p>Abreuvoirs non aménagés dans les pâtures</p>	<p>Apport de Matières en Suspensions (MES)</p> <p>Ecroulement des berges</p>	Impact fort (localement)	Impact fort (localement)
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Très Perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p> <p>3A « Poursuivre la réduction des rejets directs des polluants organiques et notamment du phosphore »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0339</p>	<p>Gestion des vidanges</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p> <p>Permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau et colmatage)</p>		<p>Limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>

	<p>Gestion du système de drainage agricole & Etude et suivis sur le milieu (intrants toxiques)</p> <p>2D « Améliorer la connaissance (pollution nitrates et phosphore) »</p> <p>4F « Améliorer la connaissance (pollution pesticides) »</p> <p>5A « Poursuivre l'acquisition et la diffusion des connaissances (substances dangereuses) »</p>	<p>AGR020 « Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>Limiter les apports de polluants et de sédiments fins</p> <p>Améliorer globalement les connaissances sur les apports en engrais et produits phytosanitaires dans les eaux de surfaces (et souterraines)</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0339</p>	<p>Permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p>	<p>Améliorer la qualité de l'eau</p>	<p>AGR02 « Mesures de réduction des transferts d'intrants et de l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>
<p>2</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>Mise en place d'abreuvoirs pour les animaux d'élevage</p> <p>Conserver ou restaurer</p>	<p>MIA0201 « Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0339</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Maintien d'une bonne population piscicole</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Eviter les écroulements de berges dus au bétail (colmatage local du substrat et destruction de sous-berges)</p> <p>Limiter l'apport de MES via le piétinement du</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>

	la ripisylve					bétail	
	Gestion quantitative de la ressource en eau (plans d'eau) 7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau » 7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »	RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »	Tout le contexte	FRGR0339	Gestion des prélèvements d'eau Permettre le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau)	Gestion des prélèvements d'eau Augmenter les débits alloués aux cours d'eau Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année Améliorer la mosaïque habitacionnelle en étiage	RES04 « Gestion de crise sécheresse »
3	Etude et suivis sur le milieu 1H « Améliorer la connaissance »	Réaliser des prospections d'écrevisses à pieds blancs dans les secteurs de présence historique	Affluents et tête de BV	FRGR0339	Protection des espèces patrimoniales	Protection du milieu aquatique	MIA07 « Mesure de gestion de la biodiversité »
	Etude et suivis sur le milieu 1H « Améliorer la connaissance »	MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques » Etude de la	Tout le contexte	FRGR0339	Connaitre l'origine de la population de truites fario en place (poissons sauvages ou issus de pisciculture ?)	MIA01 « Etude globale et schéma directeur »	

		génétique d la population de truites fario en place					
--	--	---	--	--	--	--	--

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion Raisonnée

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles. Déversement de truites fario à tous stades autorisé / favoriser autant que possible les stades juvéniles.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).